



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 43^e LÉGISLATURE • VOLUME 151 • NUMÉRO 7

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Discours de

l'honorable Patricia Bovey

Le jeudi 6 février 2020

LE SÉNAT

Le jeudi 6 février 2020

[Traduction]

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME
LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi S-210, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement). Ce projet de loi, qui a été présenté pour la première fois en 2016, a été adopté à l'unanimité par le Sénat le 8 mai 2018. Hélas, le projet de loi, qui était alors le projet de loi S-234, est mort au Feuilleton de l'autre endroit. J'espère que nous connaîtrons plus de succès dans l'autre endroit cette fois-ci. Il s'agit d'une bonne mesure législative et je crois qu'elle renforce la capacité du Parlement d'interagir avec les Canadiens par l'intermédiaire des arts visuels.

Le projet de loi crée le poste d'artiste visuel officiel, dont le titulaire est un membre du personnel de la Bibliothèque du Parlement qui agit en toute indépendance du Parlement, comme d'autres mandataires qui relèvent de la Bibliothèque du Parlement, dont le directeur parlementaire du budget.

Le projet de loi S-210 prévoit que le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes, agissant de concert, choisiront l'artiste visuel officiel à partir d'une liste confidentielle de trois noms, reflétant la diversité du Canada, soumise par un comité composé du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des arts du Canada et du président de l'Académie royale des arts du Canada, ou de leurs représentants. Le comité de sélection sera présidé par le bibliothécaire parlementaire.

Comme pour le poète officiel du Parlement, la durée du mandat de l'artiste visuel officiel du Parlement sera de deux ans, à la discrétion des Présidents du Sénat et de l'autre endroit. Il a pour mandat de promouvoir les arts au Canada par l'intermédiaire du Parlement en encourageant la population à mieux connaître et apprécier les arts et en favorisant leur développement.

[Français]

Le projet de loi définit les pouvoirs de l'artiste visuel officiel du Parlement, qui comprennent les éléments suivants: créer ou faire créer des œuvres artistiques destinées à être utilisées au Parlement à l'occasion d'événements de l'État; parrainer des événements artistiques, y compris des expositions d'art; conseiller le bibliothécaire parlementaire sur la collection de la Bibliothèque du Parlement et les acquisitions permettant d'enrichir ses collections culturelles; s'acquitter d'autres tâches connexes demandées par le Président ou le bibliothécaire parlementaire.

[Traduction]

Le projet de loi S-210 renferme également une définition des arts visuels, qui comprend le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure de reproduction, le design, l'artisanat, la photographie, la vidéographie et le cinéma.

Chers collègues, voilà comment on crée le poste d'artiste visuel officiel du Parlement et en quoi il consiste. Pourquoi on crée ce poste est une question à laquelle j'ai consacré ma carrière. Vous le savez bien, les arts me tiennent à cœur. Je sais que c'est le cas pour un grand nombre d'entre vous aussi.

Le projet de loi précédent a obtenu un soutien massif et explicite à l'échelle du pays. Le Canada n'a jamais eu d'artiste visuel officiel du Parlement, mais il existe des précédents. De nombreux États, certaines villes canadiennes — notamment Toronto et Victoria — et certains pays disposent d'un artiste visuel officiel. Chris Riddell, qui est récemment devenu artiste officiel du Royaume-Uni dans la catégorie littérature jeunesse, a eu recours au pouvoir des arts visuels dans son œuvre en publiant quotidiennement des illustrations en ligne. Il a déclaré ceci: « Je veux montrer à quel point on peut s'amuser en dessinant. » J'ai constaté que son œuvre avait une forte incidence positive et qu'elle permettait aux enfants d'améliorer leurs compétences en lecture.

L'artiste autochtone Christi Belcourt a reçu le prix du Conseil des arts de l'Ontario pour les arts autochtones de 2014. Geoffrey James, un artiste canadien de renommée internationale, a reçu le premier prix en photographie de la Ville de Toronto. En tant qu'ambassadeur de la ville pour les arts visuels et la photographie, il a fait la promotion de ces arts, a participé à des discussions sur des questions contemporaines et a ainsi créé un projet commémoratif unique en son genre.

Selon de nombreuses études et observations, nous savons que « les arts sont l'outil le plus puissant pour opérer des changements sociaux ». Plus que jamais, nous avons besoin de ces outils pour nous attaquer aux problèmes entourant la pauvreté, la discrimination raciale, la criminalité, la réconciliation et la santé.

[Français]

L'art est largement reconnu comme étant un levier du changement social et culturel. Le travail des artistes reflète la société. Il suscite la réflexion sur de nombreux sujets, comme nous le faisons au Sénat, en remettant en question, en poussant plus loin et en présentant les problèmes sociaux, souvent bien avant que la société ne les reconnaisse.

Je pense qu'en présentant visuellement ce qui se passe dans les deux Chambres du Parlement, nous favoriserons l'engagement des jeunes, tout comme leur compréhension de la société civile et de notre système démocratique et bicaméral. Je crois également que le travail d'un artiste visuel officiel nous inspirera tous et ouvrira de nouvelles portes à de nombreux réfugiés, à de nouveaux Canadiens et à des citoyens de partout au pays.

[Traduction]

Honorables sénateurs, l'art fait partie intégrante de tous les aspects de la société. C'est une représentation de l'humanité. L'art définit qui nous sommes et ce que sont nos préoccupations régionales et sociétales — passées, présentes et futures. L'art permet de mobiliser les gens de toutes les origines et de tous les âges à l'aide de perspectives passionnantes.

[Français]

Les artistes n'ont pas peur d'articuler les problèmes critiques et troublants de la société et ils dépeignent la beauté et la fragilité de l'environnement et de la vie qui nous entourent. Leur travail permet souvent de suggérer des solutions à des problèmes contemporains. Cette capacité que nous aurons au Parlement, et pour le Parlement, nous sera très utile.

À mon avis, la société n'a pas encore acquis une véritable compréhension de l'impact très important qu'ont les arts dans tous les aspects de la vie contemporaine. Nos paramètres pour mesurer les impacts et la signification des arts sont beaucoup trop étroits et sont évalués dans des délais beaucoup trop courts.

[Traduction]

Mes recherches au cours des 15 dernières années et plus ont porté sur les questions sociales définies par des politiciens de toutes allégeances, à tous les ordres de gouvernement, et le rôle, ou les rôles, que les arts jouent par rapport à chacune. Mes recherches, fondées à la fois sur des données empiriques et anecdotiques, montrent sans équivoque que les arts sont essentiels pour répondre ou même s'attaquer à chacune d'entre elles. Les faits élémentaires concernant la contribution indispensable des arts à la société sont convaincants. Comme l'a dit John Ralston Saul: « La culture est le moteur de toute société réussie. »

Le secteur artistique est le troisième employeur en importance au Canada. Il représente 3,3 % de la main-d'œuvre au pays, ce qui est deux fois plus que celui de la foresterie et plus du double du secteur bancaire. Le secteur culturel compte 609 000 travailleurs et le secteur de l'automobile, 135 000. C'est impressionnant, et peu de gens le savent. L'industrie artistique génère environ 7,4 % du PIB du pays et, au total, elle verse en impôts aux trois ordres de gouvernement plus du triple des 7,9 milliards de dollars qu'ils ont directement consacré à la culture en 2007.

Les statistiques en matière de santé sont tout aussi éloquentes. Des études internationales ont prouvé que les gens qui assistent en personne à des prestations artistiques vivent deux ans de plus, en moyenne, et sont en meilleure santé. Ils coûtent moins cher au système de santé et, après une chirurgie électorale, ils reçoivent généralement leur congé de l'hôpital un ou deux jours plus tôt. De plus, ils s'absentent moins souvent du travail. Pensez seulement à la façon dont un artiste visuel officiel pourrait faire connaître nos préoccupations sur ces questions.

De nombreuses études ont démontré que les arts, à l'école et dans le cadre d'activités parascolaires, améliorent les résultats scolaires à tous les niveaux. Les statistiques sur la prévention de la criminalité sont extraordinaires, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes qui travaillent avec des artistes professionnels.

À Fort Myers, un projet pilote créatif a ciblé les jeunes vulnérables âgés de 11 à 14 ans. Il s'agissait d'un projet de théâtre, d'art visuel et d'écriture où, dans un milieu sûr, des artistes professionnels les ont encadrés dans la réalisation d'une production collaborative. Les notes scolaires des élèves se sont améliorées. De plus, depuis le lancement du programme, le taux de criminalité juvénile a diminué de 28 %, et le taux de récidivisme parmi ces jeunes de 11 à 14 ans a chuté de 64 %.

Les arts ont également un effet positif sur la revitalisation des régions rurales. Le festival mondial de chant choral de Powell River, le festival d'hiver d'Aurora et beaucoup d'autres événements semblables ont redonné vie à des collectivités en déclin et les ont aidés à attirer des entreprises.

Les artistes attirent aussi l'attention sur les questions environnementales comme la pollution, les pluies acides et les coupes à blanc, se faisant ainsi les porte-voix des crises ainsi que des solutions visionnaires. Nous nous intéressons à toutes ces questions, au Sénat.

Enfin, et c'est tout aussi important, mes recherches ont aussi porté sur le tourisme. La contribution des arts est on ne peut plus importante, encore une fois, dans certains grands centres du Canada, comme Toronto, où 22 % de toutes les réservations de chambres d'hôtel leur sont attribuables.

Honorables sénateurs, grâce à leur perspicacité et à leur vision, les artistes savent déceler et faire connaître les crises sociales bien avant le reste de la société. À titre d'exemple, j'ai déjà parlé des artistes autochtones du Canada et de l'installation « The Lesson » de Joane Cardinal-Schubert, qui, en 1990, lançait un appel pressant, courageux et lucide à la compréhension du phénomène des pensionnats autochtones et à la réparation, et ce, avant la création de la Commission de vérité et réconciliation.

J'ai aussi parlé de l'œuvre « Sisters » de Faye HeavyShield, réalisée en 1985. Ce cercle de souliers dorés, pointant vers l'extérieur, a attiré l'attention du public sur les femmes disparues ou assassinées. C'était combien de temps déjà avant l'établissement de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées?

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a étudié la diplomatie culturelle, son impact et ses avantages sous tous leurs angles — l'artiste, les organismes artistiques, le commerce international, les missions commerciales, les affaires et le profil du Canada à l'étranger. Nous avons établi des comparaisons avec ce qui se faisait ailleurs. Nous avons entendu des diplomates canadiens et étrangers, des organismes de financement canadiens et étrangers, le Conseil des arts du Canada, Héritage Canada, des artistes de toutes les disciplines, des éducateurs, des universitaires et j'en passe. À l'évidence, le rôle de premier plan que joue le Canada sur la scène internationale profite grandement du travail des artistes de toutes les disciplines, qui, en mariant de multiples dimensions internationales, définissent nos valeurs nationales et renforcent le profil économique et social du Canada à l'étranger.

J'ai le plaisir d'annoncer que notre rapport intitulé *La diplomatie culturelle à l'avant-scène de la politique étrangère du Canada* a été largement appuyé au pays comme à l'étranger. Il a été mentionné dans plusieurs lettres de mandat ministériel. La formation a commencé au sein du ministère des Affaires mondiales, et d'importantes séances publiques ont été organisées.

Les artistes en arts visuels jouent un rôle de premier plan dans la définition de l'image que les autres ont de nous sur la scène internationale. Nous devrions accorder à ces artistes la chance de contribuer à définir la façon dont nous nous percevons mutuellement au sein de notre pays. Nous avons besoin plus que jamais d'amener les régions du pays à mieux se comprendre. C'est précisément ce que pourrait faire un artiste visuel officiel.

Notre ancien collègue le sénateur McIntyre, poète à ses heures, a présenté un point de vue très important en ce qui a trait à la création du poste d'artiste visuel officiel. Voici ce qu'il a dit au Sénat:

Les arts visuels ont le pouvoir particulier de façonner l'esprit de notre société et du Canada. Peu importe que l'art reflète le présent, le passé ou l'imagination, il dépeint nos vies et notre histoire. Il s'agit d'un moyen puissant de réunir les collectivités d'un océan à l'autre et de créer une vision commune des idéaux, des valeurs et des espoirs pour l'avenir.

[Français]

Aujourd'hui, il est important que nous, Canadiens de différentes régions, arrivions à nous comprendre. Nos expériences et notre histoire en tant que provinces individuelles font collectivement du Canada un grand pays. Il est essentiel pour notre avenir que nous nous comprenions et que nous nous apprécions à tous les niveaux. Je crois qu'un artiste visuel officiel ajouterait à cette compréhension et que cela nous serait utile pendant les jours difficiles comme ceux que nous vivons en ce moment.

[Traduction]

Honorables sénateurs, les arts visuels sont un langage universel permettant l'expression non verbale de l'âme et de la substance de l'identité canadienne. L'artiste visuel officiel du Parlement fera ressortir, à l'intention de tous les Canadiens, la perspective publique du Parlement, l'importance de la démocratie canadienne d'aujourd'hui ainsi que le travail et les enjeux qui occupent les parlementaires. Il saura se faire comprendre de tous — Canadiens de souche ou nouveaux arrivants, immigrés ou réfugiés —, peu importe leur langue maternelle. La création de ce poste confirmera le rôle fédérateur du Parlement dans la promotion des arts et des contributions substantielles qu'ils apportent à l'économie canadienne en général. En tant que parlementaires, nous avons indubitablement une grande responsabilité envers la société, mais

c'est aussi le cas des artistes. Je me réjouis à la perspective de réunir le Parlement et les artistes d'une façon concrète et fructueuse, par l'entremise d'un artiste visuel officiel.

Nous avons maintenant l'occasion de donner l'exemple et de souligner l'importance des arts tout en ayant accès à une nouvelle façon de faire connaître notre travail au public. Par conséquent, je vous demande encore une fois votre soutien pour que cette mesure législative se concrétise. Je sais que des artistes, des collectionneurs, des propriétaires de galeries et des universitaires de partout au pays, y compris dans le Nord, ont été extrêmement déçus lorsque ce projet de loi est mort au Feuilleton à l'autre endroit, vers la fin de la session. J'ai reçu de nombreuses demandes pour l'adoption rapide du projet de loi au début de cette session-ci. Il est utile et très attendu. Renvoyons ce projet de loi à l'autre endroit sans délai. Merci.